



REGARD

sur la santé publique lanaudoise

Direction de santé publique et d'évaluation



Volume 16, n° 1
Avril 2010

Pour prévenir les agressions et les abus :
agir ensemble auprès des enfants et des adolescents

Introduction

Plusieurs enfants et adolescents de Lanaudière sont victimes d'abus, d'agressions sexuelles et d'autres formes de violence (taxage, négligence, cyberintimidation, violence verbale, physique ou psychologique, etc.). Leur ampleur est difficile à estimer en raison du silence qui les entoure. Chaque année, la Direction de la protection de la jeunesse reçoit plusieurs signalements. En 2008-2009, elle retenait 2 144 signalements dont 1 053 pour négligence, 332 pour abus physique, 198 pour abus sexuel, 319 pour troubles de comportement, 16 pour abandon et 236 pour mauvais traitement psychologique. Et ce ne sont que les cas rapportés. Sur le terrain, les intervenants sont aux prises avec cette réalité. Ils y travaillent avec cœur, tout en cherchant à établir et à renforcer leur collaboration.

Le présent numéro du *Regard* présente les objectifs et les réalisations d'une initiative du Comité régional de prévention des agressions sexuelles¹ intitulée *Projet de prévention en matière d'abus, d'agression sexuelle et de toutes formes de violence à l'égard des enfants et des adolescents*. En raison des mandats du comité, une attention particulière a été portée aux agressions sexuelles.

L'agression sexuelle chez les moins de 18 ans

Des recherches rapportent qu'une fille sur trois et un garçon sur six auraient été agressés sexuellement avant leur majorité. En 2009, parmi les lanaudois âgés de 18 ans, environ 1 120 filles et 600 garçons auraient déjà vécu au moins une agression sexuelle.

Les victimes, majoritairement de sexe féminin, n'ont en général aucune raison de se méfier de leur agresseur car la majorité le connaissent (un membre de la famille, un voisin, un ami de la famille, le nouveau conjoint,

etc.). L'enfant qui dévoile une agression sexuelle est rarement cru. En moyenne, il devra en parler 13 fois à un adulte avant d'être cru. Suite à une agression sexuelle, les victimes ressentent de nombreux symptômes dont des problèmes de santé physique et psychologique (blessures, infections, insomnie, dépression, etc.). Plusieurs de ces symptômes peuvent persister longtemps et, souvent, toute la vie.

Un projet de prévention

En février 2008, le Comité régional de prévention des agressions sexuelles obtenait, du ministère de la Santé et des Services sociaux, une subvention pour réaliser un projet de prévention de la violence conjugale. Les membres du comité ont choisi de mettre de l'avant un projet pour faire valoir l'importance d'agir précocement.

De plus, ils ont priorisé la mise en place des conditions qui permettront aux enfants et aux adolescents de devenir des adultes capables d'entretenir des relations égalitaires et de gérer leurs conflits de manière non violente. Pour y arriver, le comité a retenu les objectifs suivants :

¹ Le Comité régional de prévention des agressions sexuelles est composé d'un représentant des organisations suivantes : commissions scolaires des Samares et des Affluents, CALACS Coup De Cœur et Chrysalide, ministère de la Famille et des Aînés, Emploi-Québec, Espace Lanaudière, Centre d'aide pour hommes de Lanaudière, Centre de santé et des services sociaux du Nord de Lanaudière, Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport Laval, Laurentides, Lanaudière, Maison des jeunes de l'Assomption, Sûreté du Québec de Joliette, Loisir et Sport Lanaudière, Cible Famille Brandon et Direction de santé publique et d'évaluation.



- Sensibiliser les acteurs à l'importance de se doter d'une politique de prévention en matière d'abus, d'agression sexuelle et de toutes formes de violence à l'égard des enfants et des adolescents;
- Mettre en lien les acteurs de chacune des MRC et les soutenir dans leur démarche d'action communautaire ou dans l'implantation d'une politique de prévention.

Des rencontres d'échange et de mobilisation

Une des activités mises de l'avant pour atteindre ces objectifs a été l'organisation d'une rencontre d'échange et de mobilisation dans chacune des MRC. Ces rencontres ont été planifiées de manière à mettre à contribution l'expertise des participants.

En préparation de ces rencontres, les personnes ressources embauchées ont rencontré des instances régionales et locales afin de faire connaître les objectifs du projet. Parmi ces instances, on retrouve l'Action régionale des CPE de Lanaudière, les Tables Enfance-Famille des CLSC St-Esprit, Meilleur, Lamater et Joliette, de même que le Comité Défi-Enfant de Cible Famille Brandon et la Commission scolaire des Samaras.

Pour créer un lien avec les MRC, l'agente de liaison, avec la collaboration d'un organisateur communautaire, a mis sur pied un comité de soutien pour chacun de ces territoires. Ce comité, composé d'intervenants de diverses origines, avait pour mandat de stimuler la participation aux rencontres d'échange et de mobilisation dont les objectifs étaient de :

- Se sensibiliser à la réalité vécue par les enfants, aux ressources et moyens du milieu;
- Se mobiliser, s'impliquer et agir ensemble pour assurer la protection des enfants et des adolescents;
- S'engager dans une démarche d'action communautaire.

Ces rencontres se sont déroulées dans les six MRC entre novembre 2008 et mai 2009. Elles ont rassemblé 155 participants. Ils provenaient, entre autres, des secteurs communautaire, municipal, de la santé, des services de garde, de l'éducation, des loisirs, des services policiers, de camps de vacances et de la députation. Ces journées ont permis de faire le portrait de leur territoire (problèmes de violence, ressources, interventions disponibles). Il fut aussi possible d'identifier des valeurs à véhiculer, des acquis, des défis ou des obstacles, des besoins et des pistes d'action. Voici les éléments rapportés par



tous les participants.

Les valeurs partagées

Les participants ont affirmé leur volonté d'agir de manière à respecter le droit des enfants et des adolescents à vivre dans un



environnement pacifique et sécuritaire. Ce type d'environnement permet aux enfants et aux adolescents de mieux développer et exprimer leur potentiel.

Ils ont aussi affiché leur parti pris pour des relations égalitaires basées sur le respect dans les relations entre adultes, entre adultes et jeunes et entre les jeunes.

Les acquis

Les participants ont mis en évidence une même volonté d'agir en collaboration avec leurs partenaires pour prévenir les situations de violence vécues par des enfants et des adolescents. Ils ont dit vouloir développer leurs habiletés à les accompagner et à dénoncer les situations d'abus ou d'agression qui leur sont dévoilées ou dont ils sont témoins.

Ils ont fait état de la collaboration existante entre différents partenaires. D'intensité variable d'une MRC à l'autre, la concertation et le partenariat sont toutefois incontournables. Ils facilitent la création d'environnements stimulants et exempts de violence où les enfants et les adolescents peuvent grandir et évoluer en toute sécurité.

Les défis et les obstacles

Les discussions ont fait ressortir des difficultés à surmonter ou des défis à relever. Pour les participants, la prévention des abus et des agressions passe par une intervention avec et auprès des parents. Ils ont exposé les difficultés qu'ils ont à rejoindre les parents plus vulnérables. Ils ont reconnu l'importance de travailler avec eux en utilisant leurs forces et leurs compétences. Ils ont exprimé leur besoin de formation et de soutien pour arriver à mieux le faire.

Les participants ont constaté l'augmentation de la violence verbale et sa banalisation chez les jeunes. En ce sens, ils ont jugé important d'axer leurs interventions sur la promotion du respect et sur la participation des jeunes à la recherche de solutions. Ils ont aussi dit faire face à des problèmes de plus en plus complexes chez les enfants, les adolescents et leurs parents et ont déclaré manquer de temps pour répondre à l'ensemble des demandes. Ils ont jugé essentiel de travailler en partenariat pour mettre de l'avant des actions complémentaires et cohérentes visant à prévenir et résoudre ces problèmes. Trouver le temps nécessaire pour mieux connaître les ressources de leur milieu tout en réalisant les autres tâches dont ils ont la responsabilité constitue un défi pour eux.





Les besoins des intervenants

Les participants ont identifié leurs besoins. Tous désiraient mieux connaître les différentes formes de violence, leurs causes et les pistes de solution efficaces. Ils souhaitaient être informés des outils disponibles pour intervenir



lors de situations de résolution de conflits, de gestion de la colère et de l'agressivité et de dévoilement d'agression sexuelle. De plus, ils voulaient mieux saisir la différence entre un rapport de force et un conflit. Bref, tout ce qu'une relation saine et

de qualité implique, tant entre les jeunes qu'entre les adultes puisque les adultes sont et doivent servir de modèle.

Pour les participants, travailler ensemble demande planification, suivi et soutien. Ce travail serait facilité par des orientations claires, l'accès à de la formation continue, à de la documentation et à des lieux d'échange.

L'occasion était parfaite lors de ces rencontres pour distribuer un document décrivant une démarche d'action communautaire et ses étapes de mise en œuvre. Cette démarche permet aux intervenants et aux organisations d'une communauté d'avoir les outils nécessaires pour identifier ce qu'ils souhaitent construire ensemble, de fixer leurs objectifs d'intervention et de s'assurer de leur complémentarité avec ceux des partenaires.

La notion de politique de prévention et d'intervention en matière d'agression sexuelle semblait mal comprise par les participants. Elle leur fut donc expliquée tout en faisant ressortir son utilité.

Une politique de prévention et d'intervention, c'est d'abord et avant tout un engagement formel en faveur des enfants et des adolescents. C'est aussi l'actualisation concrète des principes de vigilance et de responsabilité qui incombent aux adultes et aux organisations accueillant des jeunes. Ceci afin de prévenir les agressions sexuelles et les gestes à caractère violent dont ils peuvent être victimes. Il s'agit donc d'appliquer ces principes de vigilance et de responsabilité, d'affirmer des valeurs communes et de partager une même compréhension des différentes formes de violence. Il faut, de plus, se donner des moyens concrets pour les prévenir et intervenir si nécessaire, et ce, en fonction des responsabilités respectives des organisations et des intervenants.

Des actions à mettre de l'avant

Les participants ont proposé plusieurs actions pour sensibiliser la population à l'existence des formes de violence et aux moyens de les prévenir. Les actions suivantes les ont tous ralliés :

- Poser des gestes politiques afin qu'il y ait une campagne de sensibilisation visant à briser le silence entourant les différentes formes de violence vécues par les enfants et les adolescents;
- Faire une campagne de sensibilisation à la non-violence en ciblant la valeur universelle de respect;
- Faire la promotion de la non-violence lors de la Journée nationale de l'enfant;
- Mobiliser les partenaires de différentes organisations (éducation, municipal, loisirs, communautaire, CPE, santé et services sociaux) autour d'une démarche d'action communautaire visant à prévenir les situations de violence vécues par les enfants et les adolescents;
- Implanter, de façon concertée, une politique de prévention et d'intervention en matière d'agression sexuelle dans les organisations fréquentées par des enfants et des adolescents.

Après les rencontres d'échanges et de mobilisation

Les autres activités du projet ont été ajustées en fonction de l'information recueillie lors des rencontres. Voici les plus importantes :

- Un bilan-synthèse a été écrit pour chacune des six rencontres et imprimé sous la forme d'une carte de souhait affichant un dessin d'enfant et un message de mobilisation : *Agir ensemble au cœur de notre avenir. Chez nous, on s'engage à accompagner et à protéger les enfants et les jeunes.* Ce bilan-synthèse rapportait les éléments suivants : l'origine des participants, leurs valeurs communes, les activités mises de l'avant en faveur des enfants, des jeunes et de leurs familles, de même que celles qu'ils voudraient mettre de l'avant dans leur MRC.
- Près de 20 000 bracelets portant la mention *Ensemble, Non à la violence* ont été distribués dans les milieux fréquentés par les

enfants et les adolescents. Plusieurs écoles ont profité de cette

distribution pour demander aux jeunes de s'engager à poser des gestes et à avoir une attitude non-violente. Plusieurs s'y sont engagés. D'autres organismes (communautaires, municipalités, Sûreté du Québec, Centres jeunesse, etc.) ont également proposé des activités de sensibilisation avec la remise des bracelets.





- Une pétition a circulé demandant à l'Assemblée nationale la mise en place d'une vaste campagne de sensibilisation visant à prévenir les différentes formes de violence vécues par les enfants et les adolescents et à informer la population des ressources disponibles. Un peu plus de 3 000 personnes ont signé la pétition déposée par des jeunes du secondaire à l'Assemblée nationale, quelques jours avant la Journée nationale de l'enfant.
- Trois capsules thématiques d'animation ont été acheminées aux intervenants présents aux rencontres pour guider une réflexion individuelle ou, idéalement, de groupe. Les trois thèmes proposés étaient en lien avec les besoins de formation exprimés lors des rencontres, soit les indicateurs de situations violentes,

l'intervention auprès des enfants et des adolescents en situation de violence et une meilleure définition de son rôle en contexte d'intervention.

- Le CPE Cœur De Pomme a été soutenu dans sa démarche d'élaboration d'une politique de prévention et d'intervention en matière d'agression sexuelle.
- Une 2^e série de rencontres se tiendra, entre mars et mai 2010 pour répondre aux besoins identifiés. Elles aborderont les thèmes des capsules. Les ateliers interactifs proposés s'appuieront sur l'expertise des participants. Ils seront aussi une occasion de consolider leurs liens de collaboration.

En conclusion



Avant d'arriver à l'âge adulte, un grand nombre d'enfants et d'adolescents subissent des agressions sexuelles et d'autres formes de violence. Les familles et toute la communauté doivent composer avec les répercussions de ces gestes. Il ne faut plus fermer les yeux devant ces situations.

Bien que le dépistage et l'intervention soient nécessaires, ils ne sont pas suffisants pour réduire le nombre de victimes. Pour y parvenir, il est essentiel de se mobiliser davantage autour d'actions visant à prévenir l'apparition de gestes d'agression ou de violence. Pensons, entre autres, aux interventions touchant l'estime et l'affirmation de soi, les rapports égalitaires, l'éducation à la sexualité visant à la fois les enfants,

les adolescents et leurs parents. Le *Projet de prévention en matière d'abus, d'agression sexuelle et de toutes formes de violence à l'égard des enfants et des adolescents* mis en place en 2008 est un premier pas en ce sens. Il a permis à 155 intervenants d'échanger sur leur perception de cette réalité, sur leurs acquis et sur leurs besoins. Ce temps d'échange a aussi réaffirmé l'importance de travailler plus et mieux ensemble afin de favoriser plus de cohésion et de cohérence entre les interventions proposées.

Cette mobilisation sera soutenue par l'engagement formel des organisations en faveur de la protection des enfants et des adolescents. Cet engagement donnera un signal clair quant au caractère inacceptable de toutes les formes de violence faites à leur endroit. Comme on l'entend souvent, *Ça prend tout un village pour élever des enfants*. Comme le dit Fred Pellerin : *Ça prend aussi des enfants pour faire grandir un village*. Une communauté sera plus grande si ses enfants y vivent en sécurité et heureux.

Cette responsabilité nous concerne tous!

Auteurs
 Lise Ouellet, agente de planification, de programmation et de recherche,
 Direction de santé publique et d'évaluation de Lanaudière
 Carole Marsolais, agente de liaison, Cible Famille Brandon
 Muriel Ménard, travailleuse autonome

Ce bulletin, produit deux fois par année, est publié par la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

Les textes publiés dans ce bulletin peuvent être reproduits sans autorisation si la source est mentionnée.

Afin d'alléger le texte, les références bibliographiques ont été volontairement omises. Les lecteurs intéressés à se les procurer, ainsi que les personnes désirant obtenir tout renseignement additionnel, peuvent communiquer avec Pascale Lamy au 450 759-1157, poste 4437 ou à l'adresse électronique suivante : pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca.

Pour des statistiques sur la population et les déterminants de l'état de santé, nous vous invitons à visiter le SYLIA sur le site Web de l'Agence au www.agencelanaudiere.qc.ca.

Comité d'édition
 Élyse Brais
 Sylvie Fournier
 André Guillemette
 Ginette Lampron
 Pascale Lamy
 Pierre Robillard

Mise en pages
 Yolande Renaud

Conception graphique
 Micheline Clermont

